

## Un an après : bilan de la (dés)intégration de Jeunesse et Sports dans l'Éducation nationale

Certaines organisations syndicales ont œuvré pour une fusion entre l'Éducation nationale et Jeunesse et Sports (JS) qui permettrait de créer un « Pôle éducatif ».

Face à ces projets mortifères pour les politiques JS, FO a toujours défendu le maintien d'un ministère de plein exercice.

Force est d'avouer que la réalité nous donne raison. Près d'un an après la (dés)intégration au ministère de l'Éducation nationale, les personnels JS auraient pu s'attendre à ce que les missions et les conditions de travail soient bien organisées. C'est loin d'être le cas.

### Petit tour d'horizon :

#### Les politiques Jeunesse et Sports sont-elles portées par le ministère de l'EN ?

La réponse est évidemment non. Dès le départ, l'Éducation nationale a laissé à sa porte une partie des missions, qui restent sous l'autorité des préfets. Les politiques sportives demeurent la dernière roue du carrosse pour le ministère, qui poursuit sa privatisation via l'Agence Nationale du Sport et la diminution des crédits. Quant aux politiques d'Éducation populaire, elles se résument dans la bouche du ministre au Service National Universel, dispositif « d'engagement volontaire obligatoire » sur fond de lever de drapeaux et d'uniformes. On est bien loin de l'Éducation populaire !

Que dire du nombre de postes perdus dans l'opération de transfert, après plusieurs années de dépouillement en règle ? Les agents n'ont plus les moyens de remplir leurs missions. Faire plus de travail en étant toujours moins nombreux, c'est impossible !

#### Des conditions de travail facilitées ?

**Pas vraiment.** Les délégations de signature ont mis plusieurs mois à être mises en place, signe du grand manque de préparation mais surtout de méconnaissance des missions JS par les secrétariats généraux des services déconcentrés.

Les collègues devraient-ils se satisfaire d'avoir enfin obtenu des ordinateurs portables ou de voir le ménage fait dans leurs bureaux ?

**Non !** Leur quotidien de travail ne se satisfait pas de ces éléments basiques, les spécificités de leurs missions et les

positions administratives exotiques dans lesquelles on les a mis rendent leur travail impossible. Les exemples sont nombreux : travail en commun rendu compliqué par l'absence d'annuaire JS régional, réduction drastique du nombre de véhicules de service, gestion des frais de déplacement « oubliée », déménagements intempestifs, fermetures estivales en pleine campagne d'été des accueils collectifs de mineurs, etc.

#### Les droits des agents préservés ?

##### On est loin du compte !

Les personnels techniques et pédagogiques, gérés par le rectorat de région académique, ne peuvent pas accéder à l'intranet de la région académique dès lors qu'ils ne sont pas dans l'académie. De fait, ils sont dans l'impossibilité de déposer des jours de congés.

Pour l'instant, les personnels se débrouillent avec des tableaux Excel créés par eux-mêmes, en prenant comme base les jours de congés qu'ils ont eu la présence d'esprit de recopier avant la clôture de Casper (logiciel auparavant utilisé pour la gestion du temps de travail des personnels JS). L'administration n'a d'ailleurs toujours pas communiqué les règlements intérieurs dont dépendent les agents, ni leurs droits à l'action sociale.

##### Mais à qui faire remonter ces dysfonctionnements ?

*L'administration s'assure que les personnels ne soient pas entendus en refusant aux agents Jeunesse et Sports de siéger en C TSA, instance pourtant censée porter sur les conditions de travail des personnels des services de l'Éducation nationale au sein desquels les personnels JS ont été (dés)intégrés.*

##### Qu'en sera-t-il pour les élections professionnelles de 2022 ?

*Un Comité technique ministériel Jeunesse et Sports est prévu, seulement représentera-t-il l'ensemble des personnels Jeunesse et Sports, ou bien comme en 2018 les personnels administratifs en seront-ils exclus ?*

*Quelle instance au niveau local permettra aux représentants des personnels de faire remonter les problèmes pour exiger leur prise en compte ?*

*Autant de questions qui restent lettre morte depuis plus d'un an. Le ministre refuse désormais de recevoir FO sur ces questions, c'est dire le cas qu'il fait de Jeunesse et Sports.*

### UN MAUVAIS ANNIVERSAIRE

